



SITE DE L'ÉCLUSE 62 DU VERSANT YONNE, DITE DU MOULIN DE NOGENT (CANAL DE BOURGOGNE)

Bourgogne-Franche-Comté, Côte-d'Or Nogent-lès-Montbard Nogent-le-Petit

Dossier IA21003918 réalisé en 2008 revu en 2011

 $\label{eq:auteur} Auteur(s): Virginie\ Inguenaud,\ C\'ecile\ Lestienne,\ Virginie\ Malherbe,\ Aur\'elie$

Lallement



Historique

Ensemble mis en place pour la section du canal ouverte à la circulation en 1832 (de Pont-de-Pany à Tonnerre). La maison éclusière a été édifiée la limite des 18e et 19e siècle ou au début du 19e siècle : elle est du même type que celles construites pour la 1ère section du canal ouverte à la navigation en 1808 (de Dijon à Saint-Jean-de-Losne) et la 2e en 1813 (de Dijon à Pont-de-Pany). L'écluse a été allongée lors de la mise au gabarit Freycinet à partir de 1879 (Henri Bazin, "Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne", Annales des Ponts et Chaussées, 1885, t. 1, p. 450-463).

Période(s) principale(s): limite 18e siècle 19e siècle / 1er quart 19e siècle / 4e quart 19e siècle

Description

Située sur la rive gauche, la maison éclusière est construite en moellons enduit. Sur l'arrière, s'appuie un bâtiment en parpaing avec toiture en appentis. L'ensemble est couvert de tuiles mécaniques. La façade gauche a été percée de deux fenêtres rectangulaires superposées, la façade droite d'une fenêtre rectangulaire et d'un fenestron en haut à droite. Une lucarne également rectangulaire surplombe la porte d'entrée. La toiture est surmontée d'un petit épi de faîtage. Le puits est à droite au fond du jardin. Lavoir.

Eléments descriptifs

Murs: calcaire, moellon, parpaing de béton, enduit

Toit : tuile mécanique

Typologie: Maison de type «Forey». De plan carré, couverte d'un toit en pavillon, elle se compose d'une cave d'emprise inférieure qui parfois prend les proportions d'un étage de soubassement selon le talus, d'un rez-de-chaussée et d'un grenier. La façade présente au rez-de-chaussée des baies rectangulaires, une porte encadrée par deux fenêtres, avec des encadrements en pierre. Au niveau du comble, on trouve une lucarne en pierre abritant un oil-de-boeuf ou une fenêtre en plein-cintre. Elle a souvent été remplacée par une fenêtre rectangulaire. D'importantes chaînes en pierre de taille et une corniche moulurée en rythment l'élévation.

Sources documentaires

Bibliographie

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1.
1885.

BAZIN, Henri. Notice sur l'allongement des écluses du canal de Bourgogne. Annales des Ponts et Chaussées, T. 1. 1885.

Informations complémentaires

Thématiques : canaux de Bourgogne

Aire d'étude et canton : Bourgogne

Hydrographie: canal de Bourgogne

Dénomination : site d'écluse

Parties constituantes non étudiées : maison, écluse, lavoir, puits



Vue d'ensemble du site d'écluse.

N° de l'illustration : 20112104112NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du site d'écluse depuis l'amont.

N° de l'illustration : 20112104115NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du site d'écluse depuis l'amont.

21, Nogent-lès-Montbard, lieudit : Nogent-le-Petit

N° de l'illustration : 20112104116NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de face de la maison éclusière.

N° de l'illustration : 20112104111NUC2AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble du site d'écluse.

N° de l'illustration : 20112104113NUC4AQ

Date: 2011

Auteur: Pierre-Marie Barbe-Richaud

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan schématique du système hydraulique des biefs 62, 63 et 64 du versant Yonne.

21, Nogent-lès-Montbard, lieudit : Nogent-le-Petit

N° de l'illustration : 20138900071NUDA

Date: 2013

Auteur : Alain Morelière

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation